

Bruxelles, le 22 mai 2017
Communiqué de presse

L'aide psychologique enfin remboursée ?

La ministre de la Santé publique Maggie De Block souhaite rembourser l'aide psychologique (De Morgen, 20 mai). La ML acclame cette résolution, mais affirme que les mutualités ne doivent pas attendre cela.

Les soins de santé mentale sont, sans aucun doute, un des principaux défis de notre système de santé au 21^e siècle. Les problèmes psychologiques latents et non traités (angoisse, dépression, stress, insomnies, etc.) pèsent non seulement sur la qualité de vie du patient, mais aussi sur la société dans son ensemble.

La ML souligne depuis des années que les soins de santé mentale méritent plus d'attention dans notre système de santé et applaudit le fait que l'accompagnement psychologique soit rendu plus accessible grâce à un remboursement.

Rembourser les consultations chez un psychologue serait franchir obstacle important dans l'assurance maladie, mais tout le monde doit être conscient que, pour des raisons budgétaires, cela ne sera probablement pas pour demain. C'est pourquoi la ML prend déjà des initiatives elle-même. A partir du 1^{er} juillet, chaque membre de la ML aura droit à 6 séances gratuites téléphoniques ou de chat avec un psychologue par an. La ML souhaite jouer pleinement son rôle de mutualité, notamment par le biais de ce service.

Geert Messiaen
Secrétaire général